

# Greffes: muscler la formation des professionnels de santé pour abaisser le taux de refus

**Mots-clés :** #établissements de santé #greffe #médecins #paramédicaux #accès aux soins #formation #ABM #ressources humaines #patients-usagers #congrès

PARIS, 14 octobre 2021 (APMnews) - Pour abaisser le taux de refus de prélèvements, plusieurs experts proposent de renforcer la formation des équipes médicales de prélèvement d'organes et de tissus et notamment de mieux les préparer aux échanges avec les proches d'un défunt, ont-ils expliqué jeudi aux premières assises nationales du don d'organes.

Malgré les trois plans greffe successifs, le taux de refus de prélèvements d'organe ou de tissu en France stagne à "32% en moyenne depuis 25 ans", a rappelé le Collectif Greffe+ qui regroupe une dizaine d'associations de patients à l'initiative de ces assises (cf [dépêche du 14/10/2021 à 07:00](#)).

Selon ces associations, un travail doit être réalisé sur les réticences des proches. Actuellement, sur le taux de refus, la moitié sont des refus dit de "contexte", c'est-à-dire que la famille ne connaît pas les volontés du défunt. Or, s'il n'est pas inscrit sur le registre national du refus, il est considéré comme donneur, "mais faute de document écrit, un proche d'un défunt peut faire valoir le refus, en mentionnant précisément un contexte et des circonstances de son expression", a expliqué Hervé Le Serre, secrétaire général de la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains (France Adot).

Malheureusement, les prélèvements manqués peuvent peser dans la chaîne des dons. "Un prélèvement manqué, c'est 3 à 4 greffes en moins. Or, 700 personnes décèdent annuellement en l'absence de greffons sur les 25.000 inscrits sur les listes d'attente", a rappelé Jean-Louis Touraine, député LREM du Rhône.

## Les entretiens, un moment capital pour le don

Le Dr Matthieu Le Dorze, réanimateur et membre de l'équipe de coordination de prélèvement d'organes et de tissus aux hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) justifie une partie de ces refus par le contexte "émotionnel très fort". "L'entretien avec les proches se déroule environ 4 jours après l'arrivée du patient en réanimation. C'est très traumatique et brutal pour l'entourage", a-t-il souligné.

Cette discussion intervient également dans l'environnement particulier de la réanimation. "De nombreuses études ont démontré les états de stress, d'anxiété, de dépression ou de deuil compliqué que peuvent vivre les proches."

Selon lui, l'amélioration des formations des professionnels et de l'information auprès des familles sont indispensables. "Plus elles sont informées avec des informations de qualité, plus cela va impacter positivement le don. Selon une étude, à l'issue d'un entretien avec une famille, seuls 30% des proches avaient réussi à répondre à 4 questions simples. Très peu avaient retenu les informations majeures et l'équipe médicale avait pourtant eu l'impression de bien transmettre", poursuit le Dr Le Dorze.

France Roussin, infirmière coordinatrice de prélèvement d'organes et de tissus aux hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière joint sa parole à la sienne. La formation des coordinations hospitalières et des différents médecins (réanimateurs, urgentistes, neurologues...) est cruciale. "Ces moments avec la famille sont capitaux sur le recueil de cette non-opposition au don. Un entretien mal conduit ou l'usage d'un mauvais mot peut compromettre ou

faire basculer une décision", a-t-elle commenté.

Au-delà de la forme, le contenu des entretiens pourrait être plus poussé, notamment sur les questions "spirituelles ou religieuses" ou encore sur "la thématique de la mort encéphalique", également sources de refus bien souvent par méconnaissance.

## Former les internes

Actuellement, les formations aux entretiens sont destinées aux professionnels spécialisés et majoritairement dispensées par l'Agence de biomédecine (ABM). Elles reposent sur une partie théorique et une autre en centre de simulation. Néanmoins, plusieurs experts considèrent qu'elles devraient être inscrites dans le cursus des internes.

Le développement de la formation aux "abords anticipés" est également plébiscité. Il s'agit pour les équipes soignantes d'avoir un premier contact avec les proches. La procédure d'anticipation est initiée dès que le patient est aux urgences ou dans des unités neurovasculaires avant une potentielle entrée en réanimation. Elle permet à la famille d'envisager une situation ou une décision sans précipitation.

En dehors de la formation, les professionnels de santé estiment que le développement d'études qualitatives et quantitatives sur les motifs de refus et sur les interventions en fin de vie (comme les médiations médicales ou transculturelles) partagés avec les disciplines des sciences humaines et sociales, est aussi une bonne piste pour orienter les actions à mener. "Aux Etats-Unis, il y a un facilitateur de communication lors des entretiens qui décèle les incompréhensions de la famille et reformule auprès d'eux", a rapporté le Dr Le Dorze à titre d'exemple.

### **Vers un métier d'IPA "coordination de prélèvement"?**

Aux assises nationales du don d'organes, plusieurs professionnels ont souligné la diversité et la complexité des missions des infirmiers coordinateurs de prélèvement d'organes et de tissus et ont appelé à faire évoluer cette fonction, notamment vers celle d'infirmier en pratique avancée (IPA).

Xavier Garcia, infirmier coordonnateur au centre hospitalier de Nevers et membre de l'Association française des coordinateurs hospitaliers (AFCH) a pointé un manque de reconnaissance envers le rôle de ces professionnels.

Pourtant, ils interviennent dans le suivi pré-greffe, le prélèvement et la greffe au bloc, le suivi post-greffe, l'information aux familles, la coordination avec les établissements de la région, et les missions d'informations extérieures comme la sensibilisation au don d'organes dans les écoles. "C'est un métier précis et technique qui demande des compétences spécifiques", a-t-il commenté.

Par ailleurs, ces personnels se sont "structurés" et "professionnalisés" et leur champ s'est élargi ces dernières années avec par exemple la procédure de Maastricht III qui demande des compétences particulières, a complété le Dr Jean-Christophe Venhard, président de la Société française de la médecine de prélèvement d'organes et de tissus (SFMPOT). "Ce sont aujourd'hui des infirmiers de spécialité et il faudra évoluer vers ce statut."

Selon Xavier Garcia, une discussion serait en cours au ministère de la santé sur la création d'une fonction IPA en coordination de prélèvement et cela pourrait être "une grande avancée".

sm/ld/ab/APMnews

[SM5ROYTFU]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2021 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/100841/373880/greffes-muscler-la-formation-des-professionnels-de-sante-pour-abaisser-le-taux-de-refus>